

Joachim-Félix Leonhard
Deutsche Forschungsgemeinschaft, Bonn

Réflexions

ORGANISATION DE LA RECHERCHE EN RFA

LE RÔLE DE LA DFG ET DES BIBLIOTHÈQUES*

LA *Deutsche Forschungsgemeinschaft* a fêté en 1985 une sorte de jubilé : soixante-cinq années d'aide à la recherche en Allemagne. Quoique son organisation actuelle ne remonte qu'à 1951, il est possible de faire état de soixante-cinq années d'activité, car les décisions de 1951 n'ont représenté, à proprement parler, que la résurrection de l'ancienne *Notgemeinschaft der Deutschen Wissenschaft*. En 1920, cette *Notgemeinschaft* s'était constituée en société civile, dont l'objet était — selon l'introduction de son premier rapport annuel, en 1921! — « d'écarter le danger d'un effondrement total de l'avancement des sciences en Allemagne, dû à l'actuelle crise économique ». La fondation de chacun de ces deux organismes eut lieu, à chaque fois, dans les mêmes circonstances de misère et de terribles conséquences d'une guerre mondiale. Les parallélismes et les différences, tant dans les structures que dans les objectifs, entre l'ancienne *Notgemeinschaft* et l'actuelle *Deutsche Forschungsgemeinschaft* sont faciles à présenter.

La Notgemeinschaft

Les réflexions en vue de créer une organisation scientifique indépendante de l'Etat datent d'avant la Première Guerre mondiale. Dès 1911, fut fondée la *Kaiser-Wilhelm Gesellschaft*, union de sociétés savantes, compétente principalement dans le domaine des sciences naturelles et indépendante de l'université, organisme précurseur de l'actuelle *Max-Planck Gesellschaft*.

Après la guerre, la situation scientifique se détériora de façon considérable. Il fallut, d'une part, faire face à une situation économique inquiétante, à l'inflation, à l'augmentation du nombre des étudiants et des dépenses de formation et, d'autre part, suivre le rythme du développement scientifique. La constitution de la République de Weimar avait attribué aux Länder les compétences en matière de politique culturelle et scientifique, mais le gouvernement fédéral déterminait la politi-

que financière. Il manquait un organe capable de mener une politique suprarégionale de développement des sciences.

Afin de permettre une meilleure expression des intérêts scientifiques au niveau de la politique de recherche, une association de droit privé fut constituée, le 30 octobre 1920, par les académies allemandes des sciences (Berlin, Göttingen, Heidelberg, Leipzig et Munich), les universités (35 en 1920, auxquelles s'ajoutèrent 9 autres en 1929 et 3 en 1933), les établissements d'enseignement supérieur technique, la *Kaiser-Wilhelm Gesellschaft*, la Fédération des associations de sciences naturelles et techniques et la société des naturalistes et médecins allemands.

Cette association, la *Deutsche Gemeinschaft zur Erhaltung und Förderung der Forschung* (Société allemande pour le soutien et l'avancement de la recherche), fut communément appelée *Notgemeinschaft der Deutschen Wissenschaft* (Société d'aide à la science allemande).

Fonctionnement

La *Notgemeinschaft* privilégia la fonction de centrale de coordination et de représentation des intérêts scientifiques, de promotion, d'organisation et de financement de l'aide à la recherche. Les cofinancements de recherche constituaient déjà un élément fondamental. Dans les années 1924 à 1933, pour un total d'environ 62 millions de *Reichsmark*, 59,2 millions viennent de l'Etat, 1,3 million du *Stifterverband für die deutsche Wissenschaft* (Fondation pour l'avancement de la recherche), 1,7 million de dons privés. Cependant, l'espoir d'un financement par les entreprises, attesté entre autres par l'appel du 1^{er} décembre 1920 aux centrales économiques, ne put se réaliser. Cela surprend à peine, si l'on considère que, en 1922, les prix d'impression d'ouvrages, périodiques et autres publications avaient subi une hausse de 17 000 pour cent par rapport au prix de 1915, le « prix de paix ».

Malgré la participation de plusieurs institutions, la primauté du pouvoir politique était évidente. Elle découlait aussi du statut : non seulement les crédits alloués par le *Reichstag* constituaient la majeure partie du budget annuel de la *Notgemeinschaft*, mais le *Reichstag* était représenté par

* Le texte de cette conférence, prononcée à Bonn en 1985, a été traduit par Denis PALLIER.

trois députés dans les différents comités et exerçait un droit de veto, en ce qui concernait l'emploi des moyens publics, dans toutes les séances de la commission principale.

Certes, les scientifiques avaient la majorité dans les différents comités, mais leur marge de décision était encore réduite par le style de direction du président de la *Notgemeinschaft*, Friedrich Schmidt-Ott, ancien ministre d'Etat prussien. La pérennité de la plupart des membres de la commission principale et des différentes commissions spécialisées était une entrave supplémentaire à l'innovation et à l'objectivité des décisions.

Missions

Ces commissions concentrèrent leurs travaux (délibérations, recommandations ou décisions) sur cinq domaines :

1. Attribution de bourses de recherche à de jeunes chercheurs, pour permettre des travaux bien définis à l'issue de leur formation académique. Cette aide est comparable aux actuelles bourses de thèse, bourses postdoctorales, bourses-Heisenberg.

2. Aide à l'édition de travaux scientifiques (prise en charge des coûts d'impression ou subventions). Dans une période d'inflation galopante, les aides à l'édition avaient une grande importance et les sciences humaines en eurent la majeure part pour les publications de sources. Ainsi fut favorisée par exemple l'édition du *The-saurus linguae latinae*, et les *Monumenta Germaniae historica*.

3. Fourniture de littérature scientifique pour la recherche (aide aux bibliothèques). Dans ce domaine, on constate à quel point l'aide à la recherche, dans les années vingt, concernait surtout les projets et programmes de sciences humaines — les éditions de sources et la littérature constituant pour les chercheurs en sciences humaines l'équivalent de ce que sont les expérimentations et les laboratoires pour les chercheurs en sciences naturelles.

La *Hauptausschuss* (Commission principale) établit très tôt, à côté d'une commission des matériels de l'édition..., une commission des bibliothèques, dont la tâche fut en premier lieu de combler les brèches. Le rapport de la commission pour 1920 montre combien les perspectives étaient sombres face

au problème économique : « *Déjà il apparaît que la commission des bibliothèques ne pourra apporter d'aide à la pressante détresse qui frappe toutes les bibliothèques et instituts que dans une mesure limitée. C'est pourquoi l'acquisition de littérature allemande devrait être exclue a priori de son champ d'action, quoique les moyens des bibliothèques et instituts ne suffisent plus pour ce secteur d'acquisition. Il a été décidé que la commission des bibliothèques devra limiter son action à l'acquisition de la littérature étrangère des dix dernières années et de plus s'en tenir à l'acquisition des périodiques. Cette tâche s'est décomposée naturellement en deux éléments : combler les lacunes et se procurer les périodiques étrangers en cours.* ».

Pour combler les lacunes furent alors établis des échanges avec des bibliothèques étrangères (par exemple la *New York public library* ou l'Académie danoise des sciences) — ce qui n'allait pas de soi, eu égard aux circonstances politiques. L'échange de publications savantes — une des principales formes d'acquisition des bibliothèques d'étude et de recherche en ce temps-là — fut organisé au bénéfice de la couverture documentaire suprarégionale.

Ces modes de constitution de collection — par subvention et échanges — comptent encore aujourd'hui parmi les principales formes d'aide aux bibliothèques de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*.

4. Aide directe à la recherche scientifique par la fourniture d'appareils scientifiques et la couverture de dépenses de recherche.

5. Aide à la recherche collective, en particulier dans le domaine de l'économie nationale, de la santé publique.

Ces cinq domaines d'activité représentaient une concentration sur l'essentiel, afin de pouvoir s'acquitter des tâches les plus nécessaires. Cependant, cette autolimitation, dictée par des conditions extérieures, ne mettait pas la *Notgemeinschaft* à l'abri d'une crise institutionnelle. Bien plus que d'autres institutions, celle-ci reflétait les antagonismes politiques de la période de Weimar et des difficultés internes s'ajoutèrent bientôt aux problèmes posés par le contexte politique. Ils concernaient, d'une part,

les rapports entre centralisme et fédéralisme — ce qui était alors un problème de politique générale — et, d'autre part, l'équilibre entre administration d'Etat et autogestion.

Centralisation

L'influence des administrations centrales, outre l'établissement du budget par le *Reichstag*, se manifestait par le contrôle du ministère de l'Intérieur, qui essayait d'accroître ses compétences aux dépens de la souveraineté culturelle des *Länder* et de faire de la *Notgemeinschaft* le point d'appui d'une politique active de l'Etat. Ces efforts centralisateurs devaient, par la force des choses, conduire tout droit à des relations tendues entre la *Notgemeinschaft* et les *Länder*. Ces derniers montrèrent une grande défiance à l'égard d'une instance centrale régissant les sciences et cherchèrent à gagner de leur côté influence et pouvoir de contrôle.

Neuf années après la fondation de la *Notgemeinschaft*, les faiblesses du statut de 1920 devenaient manifestes. Si les crises ont en général des causes profondes, elles éclatent souvent sous un prétexte extérieur. Il n'en alla pas autrement pour la crise de la *Notgemeinschaft* en 1929, où l'attribution de bourses à deux savants « nationaux allemands », poursuivis en justice (les professeurs Vahlen et Schemann), provoqua une agitation considérable. Tandis que les *Länder* voulaient utiliser l'événement pour limiter l'autogestion de la *Notgemeinschaft* par doctrine fédéraliste, l'Etat réclamait avant tout un contrôle politique plus strict de l'organisme.

Le renforcement des attaques, la pression du ministère de l'Intérieur et, en particulier, la réduction du budget de 1929 conduisirent à des réformes et à des changements statutaires, qui avaient pour but une démocratisation de la *Notgemeinschaft* : une première mesure élargit les compétences de la *Hauptausschuss*. Une seconde amélioration consista en l'organisation de nouvelles élections d'experts aux commissions spécialisées pour permettre, là aussi, une certaine mobilité et une représentation pluraliste.

En même temps, la *Notgemeinschaft* devenait la *Deutsche Gemeinschaft zur Erhaltung und Förderung von Forschung*, rapi-

dement abrégée en *Forschungsgemeinschaft*.

Bibliothèques : mise à l'index

Dans le secteur de l'aide aux bibliothèques, les restrictions de crédit et l'augmentation des prix produisirent des effets dévastateurs. Ainsi, en 1932, il n'y eut pas moins de 7 000 résiliations d'abonnements à des revues. Le système d'aide à l'acquisition de littérature étrangère mis en place par la *Forschungsgemeinschaft* était en permanence l'objet de critiques. D'une part, les bibliothèques elles-mêmes en critiquaient le concept d'achats et de répartition centralisés. D'autre part, l'Etat considérait que cette tâche devait revenir purement et simplement aux *Länder*. On finit cependant par parvenir, en 1932, à un compromis.

Désormais, l'ensemble des moyens obtenus ne devait plus être attribué aux *Staatsbibliotheken* de Berlin et de Munich à la guise de la *Forschungsgemeinschaft*. Les vingt-trois bibliothèques universitaires devaient également être prises en compte dans la politique d'aide. Elles furent réparties en quatre secteurs, chacun recevant des moyens communs pour l'acquisition de périodiques étrangers. Malgré les dépenses bureaucratiques, on maintint le système d'achats centralisés via la *Forschungsgemeinschaft*.

Les changements de l'année 1929 renforcèrent l'influence du pouvoir politique et réduisirent le champ d'action de la *Forschungsgemeinschaft*. Le passage de l'influence au contrôle, puis à la surveillance complète se fit en 1933, après la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes. La tutelle de la *Forschungsgemeinschaft* revint alors entièrement à Bernhard Rust, ministre du Reich et de Prusse pour la science, l'éducation et la culture. C'est dans ce ministère que commencèrent à être dressées, à partir de 1933, des listes de « littérature nuisible et indésirable », conduisant à l'interdiction et l'anéantissement de nombreux ouvrages — et de leurs auteurs. Dans les bibliothèques d'étude et de recherche, nombre de titres devaient être retirés de la circulation, parce qu'issus d'auteurs politiquement ou idéologiquement non autorisés. L'autonomie de gestion de la *Forschungsgemeinschaft* se désagrégea rapidement.

Le président Schmidt-Ott fut contraint à se retirer dès 1934 et fut remplacé par Johannes Stark, lauréat du prix Nobel, un des premiers membres du parti national-socialiste.

Désormais, la *Forschungsgemeinschaft*, comme les universités et leurs facultés, fut dirigée suivant le *Führerprinzip*, dont Stark énonça les grandes lignes : « *Le gouvernement du Reich doit insister sur le fait que les savants aussi doivent avoir une attitude positive envers la communauté nationale allemande et le gouvernement national-socialiste, et mettre leur recherche au service de la communauté nationale* ».

Après cette stabilisation idéologique, l'idéologue principal du parti, Alfred Rosenberg, en fut nommé président d'honneur. Elle finança souvent par la suite des projets de « recherche nationale », telles des recherches raciales. Plus tard, la *Forschungsgemeinschaft* s'engagea de plus en plus dans les luttes d'influence internes au parti et finit par ne plus jouer qu'un rôle insignifiant.

Certes, à partir de 1937, les subventions d'Etat furent considérablement augmentées, mais en premier lieu en faveur de la recherche militaire. Malgré l'orientation idéologique, des entreprises de longue haleine, surtout des éditions de sources pour les sciences humaines, furent financées, mais, dans de larges domaines, une aide fondée sur des critères scientifiques n'était plus possible.

La DFG, seconde fondation

Avec l'effondrement de 1945, la recherche scientifique traversa une période de paralysie complète. Universités et instituts, laboratoires et bibliothèques étaient pour la plus grande part détruits. Les collections étaient soit brûlées, soit, à la suite de nombreux déménagements, dans une situation dont nul ne pouvait avoir un aperçu exact. Politiquement, l'avenir de l'Allemagne était incertain et l'avenir de la recherche scientifique était fortement remis en question. Cependant, de même que le pays sortit peu à peu de sa paralysie, de même la recherche scientifique put prendre un nouveau départ. Eu égard au contrôle politique et militaire dans les zones d'occupation, on discerna rapidement l'importance d'une organisation indépendante et autonome pour la science.

Dès 1946, naquit à Hanovre la *Leibnitz-Stiftung für Kunst und Wissenschaft* (Fondation Leibnitz pour l'art et la science) et en 1947 fut fondée à Düsseldorf la *Forschungsgemeinschaft des Landes Nordrhein-Westfalen* (Société de recherche du pays fédéral de Rhénanie et de Nord-Westphalie). L'année 1949 fut celle non seulement de la création des deux états allemands, mais aussi, dans la zone occidentale, de la mise en place de deux institutions d'aide à la recherche.

Ainsi, à Cologne, fut constituée — ou plutôt recréée — par les représentants des établissements d'enseignement supérieur des trois zones occidentales la *Notgemeinschaft der deutschen wissenschaft*. La même année, fut créé par les trois académies de Göttingen, Heidelberg, et Munich, ainsi que par la Société Max-Planck, le *Deutsche Forschungsrat* (Conseil allemand de la recherche), sous la présidence de Werner Heisenberg, physicien et lauréat du prix Nobel. Deux organisations concurrentes naissaient, représentant des conceptions différentes de l'aide à la recherche.

La *Notgemeinschaft* était plutôt proche des pays fédéraux, d'autant qu'elle était portée par la majorité des établissements d'enseignement supérieur, par le *Stifterverband* et surtout par les ministères des cultes des *Länder*. Le *Deutsche Forschungsrat* était plutôt dans la dépendance de l'Etat fédéral et financé par lui. Très rapidement on reconnut que cette concurrence était nuisible. Pour coordonner leurs tâches, les deux institutions réunirent un groupe de travail commun intitulé *Deutsche Forschungsgemeinschaft*. Le chemin menant du travail en commun à la fusion fut difficile. Malgré ses déclarations d'intention, le *Forschungsrat* défendit une stratégie de dépendance affirmée vis-à-vis de la politique fédérale. En arrière plan des réflexions conceptuelles, il y avait l'idée que les hommes politiques et surtout le chancelier Konrad Adenauer, qui favorisa clairement le *Forschungsrat*, voulaient engager fortement l'Etat fédéral dans le domaine de la recherche et en exercer le contrôle. Etait à nouveau posé, après la Seconde Guerre mondiale, le problème des structures de la politique scientifique : opposition entre la tutelle de l'Etat et l'autonomie d'une part, relations entre

le gouvernement fédéral et les *Länder* d'autre part.

L'expérience récente d'empiètements par trop intensifs de l'Etat dans la politique de recherche conduisit à de longues délibérations. Enfin, le 2 août 1951, la réunion extraordinaire des membres de la *Notgemeinschaft* décida de fusionner définitivement les deux organisations et créa la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* (DFG), dont le statut établit nettement la primauté des scientifiques sur les politiques. Cette primauté est encore aujourd'hui un élément essentiel dans la répartition des sièges dans les comités. La DFG fut constituée, comme les organismes qui l'avaient précédée, en association de droit privé et connut une considérable expansion qui se traduisit, entre autres, par le développement des bureaux, où le nombre d'employés passa de 21 en 1949 à 480 en 1985. Elle concernait surtout le champ des programmes d'aide à la recherche, qui se développa considérablement au cours des 35 dernières années. Aujourd'hui, environ 10 000 projets sont traités chaque année par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*, qui a un budget annuel d'environ un milliard de DM pour accomplir ses programmes.

Organisation

L'Assemblée générale

Elle est composée, à raison d'un représentant par organisme, de représentants des institutions membres, c'est-à-dire des établissements d'enseignement supérieur, des académies, de la société Max-Planck, de la société Fraunhofer et d'autres organismes de recherche importants. Elle établit des directives générales, élit son président (tous les trois ans), les vice-présidents ainsi que le Sénat, et ratifie la constitution des commissions spécialisées.

Le Sénat

Il constitue l'assemblée responsable de la politique scientifique de la DFG. Il définit des priorités sur des bases scientifiques et conseille le Parlement et les administrations sur les questions scientifiques par le biais de ses commissions. Il prend en main les intérêts de la recherche allemande en ce qui concerne les relations internationales et favorise la coopération.

Pour l'assister dans ses travaux, le Sénat peut convoquer des comités ou commissions dont les membres ne sont pas tenus d'appartenir au Sénat.

Le Curatorium

Il est constitué de six représentants du gouvernement fédéral, onze représentants des gouvernements des pays fédéraux, cinq représentants du *Stifterverband für die Deutsche Wissenschaft*, ainsi que des membres du Sénat. Si le Sénat se consacre essentiellement à la politique scientifique, une des tâches essentielles du Curatorium consiste en la définition annuelle des programmes. La collaboration de représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements des pays fédéraux découle du fait que pour la politique générale d'aide à la recherche, la DFG reçoit de l'argent à proportions égales, de l'Etat fédéral, des *Länder* et du *Stifterverband*. Pour le financement de domaines spéciaux, la participation de l'Etat fédéral s'élève aux 2/3 contre 1/3 pris en charge par les pays fédéraux; elle reçoit en outre des dons.

La commission principale

La *Hauptausschuss* est l'assemblée compétente pour toutes décisions concernant l'aide financière de la DFG. Elle délibère de toutes les affaires concernant à la fois la DFG et les organismes qui la financent. Elle décide sur les propositions et projets, ainsi que des domaines dans lesquels les commissions spécialisées doivent être constituées. Elle convoque des commissions permanentes, comme par exemple la commission des bibliothèques.

Des commissions spécialisées

Elles sont constituées dans toutes les disciplines. Leur composition est décidée par la *Hauptausschuss* et validée par l'Assemblée générale. Les experts sont élus pour quatre ans par l'ensemble des chercheurs allemands reconnus, dans et hors l'enseignement supérieur, au scrutin direct et à bulletin secret.

Tâches et activités

L'aide à des projets isolés, ou l'aide aux jeunes scientifiques, est accordée suivant le processus dit normal. Concrètement, cela signifie que chaque chercheur en fin de formation peut faire une demande d'aide financière pour un projet de recherche.

En règle générale, les demandes sont évaluées par au moins deux experts, recommandées par le président de chaque commission spécialisée, et soumises en der-

nier lieu à l'approbation de la Commission principale. Suivant la procédure normale, les aides peuvent être les suivantes : subvention, frais de mission, subvention d'impression, bourse de recherche (en Allemagne et à l'étranger), bourse de formation (en Allemagne et à l'étranger), participation à des séminaires, écoles d'été ou congrès, aide à l'acquisition de matériel lourd, mise à disposition d'ordinateurs.

Dans le cadre des possibilités énumérées, l'aide peut concerner le projet d'un chercheur isolé, mais aussi les pôles d'intérêts de plusieurs chercheurs, sous la forme de programmes prioritaires ou groupes de recherche.

L'aide aux bibliothèques

L'aide aux bibliothèques est une ancienne tradition au sein de la DFG, puisqu'elle a joué un rôle essentiel dès la fondation de l'ancienne *Notgemeinschaft*. Aujourd'hui, l'aide aux bibliothèques fait partie des mesures d'amélioration de l'infrastructure de la recherche. Dans l'ensemble des programmes d'aide aux bibliothèques, la claire délimitation des compétences est importante puisque en découle la définition des principes d'aide. Les orientations de la DFG sont les suivantes :

- elle n'aide, conformément à son statut, que des bibliothèques qui sont à un haut degré des instruments de travail pour la recherche. On entend par là, avant tout, d'importantes bibliothèques encyclopédiques, mais aussi des bibliothèques plus petites mais spécialisées. Par contre, l'aide aux bibliothèques publiques est un pôle de compétence du *Deutsche Bibliotheksinstitut* de Berlin, avec lequel le groupe spécialisé des bibliothèques d'étude et de recherche de la DFG coopère étroitement;

- conformément à la constitution de la République fédérale d'Allemagne, il n'existe pas d'organisme central d'Etat compétent en matière d'administration et de planification des bibliothèques; cette stratégie est d'une importance décisive pour la définition des tâches suprarégionales de la DFG.

Les tutelles et les domaines d'action des différentes bibliothèques scientifiques sont extrêmement divers en République fédérale. La coordination de ces activités et leur planification reviennent par-

ticulièrement à la DFG : cela signifie l'accès, par dessus les frontières des différents *Länder*, à la documentation, aux programmes d'acquisition et aux projets de développement dans la perspective d'une coopération nationale;

- les organismes dont relèvent les bibliothèques scientifiques (en règle générale les *Länder* et les communes) doivent pourvoir à leur équipement et à leur financement. Ce ne peut être l'affaire de la DFG de compenser les lacunes des budgets. Celle-ci prend en charge des mesures significatives pour l'amélioration et la modernisation des bibliothèques scientifiques d'un point de vue suprarégional;

- le principe d'une participation volontaire à la coopération proposée par la DFG est un élément essentiel de cette politique suprarégionale. La DFG ne peut ni ne veut contraindre les bibliothèques à participer à des projets suprarégionaux déterminés. Elle offre aux bibliothèques qui assurent, dans le cadre de leur organisme de tutelle, certaines charges pour la fourniture de documents au bénéfice de la communauté, une compensation financière et un crédit incitatif pour les charges annexes;

- l'aide de la DFG aux bibliothèques ne se réduit nullement au financement de divers programmes. Les comités d'experts (commission des bibliothèques, sous-commissions) qu'elle convoque exercent des fonctions de coordination, conseil et planification pour les questions fondamentales et actuelles en matière de politique des bibliothèques. Sans une telle planification suprarégionale, les bibliothèques scientifiques de la République fédérale n'auraient pu se développer comme elles l'ont fait dans l'après-guerre. Les recommandations sur la fourniture des documents, le guide de catalogage des manuscrits ou les recommandations pour l'automatisation — pour ne citer que quelques exemples — ont fourni un cadre à la modernisation de la bibliothéconomie en RFA.

En ce qui concerne l'aide aux bibliothèques, à laquelle la DFG consacre actuellement environ 21 millions de DM par an, on peut distinguer quatre grands domaines.

Poursuite du développement du système national d'acquisition

Dans les années vingt, l'aide aux bibliothèques s'était concentrée principalement sur les deux *Staatsbibliotheken* de Berlin et Munich, puis sur quelques bibliothèques universitaires. Cet état des choses changea après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Lorsque l'aide aux bibliothèques fut rétablie — timidement — en 1949, les ressources matérielles des établissements d'enseignement supérieur étaient extrêmement modestes. Il s'agissait, en mettant les choses au mieux, de vaincre le plus rationnellement possible la pénurie. Ainsi naquit en 1949 un programme coopératif d'acquisition intitulé *Sondersammelgebietsplan*, d'après lequel l'ensemble des connaissances scientifiques était partagé en plus de cent spécialités distinctes d'importance diverse. Ces spécialités étaient attribuées à vingt-cinq bibliothèques, nationales ou universitaires, selon leur tradition d'acquisition et leur capacité de service.

Les éléments suivants caractérisaient ce programme :

- il se rapportait exclusivement à l'acquisition de littérature originale du niveau de la recherche, sous les formes traditionnelles de périodiques et de monographies;

- ne participaient au programme que des bibliothèques encyclopédiques assurant la fourniture des documents, sans restriction, dans le cadre du prêt interbibliothèques;

- les coûts étaient répartis selon une procédure homogène, les bibliothèques soutenues subvenant complètement à l'acquisition de littérature allemande ainsi qu'aux frais de reliure et de traitement des documents, tandis que la DFG finançait la plus grande part des acquisitions de périodiques et de monographies étrangères;

- le choix de la littérature étrangère à acquérir suivait des règles fixées de manière précise par la DFG. Par exemple, pour les périodiques, la Commission des bibliothèques décidait titre par titre, après examen. Les titres ainsi acceptés furent publiés pour la première fois en 1957 dans le *Verzeichnis der ausländischen Zeitschriften* (VAZ, Répertoire des périodiques étrangers). Une telle rigueur dans la procédure de décision ne serait plus possible

aujourd'hui face à l'afflux de la littérature périodique;

— dans chaque région de prêt, la DFG finançait, outre les *Sondersammelgebiete*, un exemplaire des périodiques jugés fondamentaux dans chaque spécialité (appelés périodiques A).

Ce système clos, de structure homogène, a été complété et affiné au cours des années 1950 à 1970 en plusieurs étapes, en l'adaptant aux besoins croissants et à une situation évolutive. De même que les sciences se ramifiaient de plus en plus, de même ce système subissait une différenciation et une décentralisation intensive.

Le développement du secteur scientifique dépassa les possibilités de *Sondersammelgebiete* établis dans des bibliothèques encyclopédiques. Assez tôt, dès 1959, furent alors créées, avec l'aide de la DFG, des bibliothèques centrales spécialisées : dans la technique à Hanovre, dans les sciences économiques à Kiel, dans la médecine à Cologne, dans les sciences agronomiques à Bonn. Ces bibliothèques centrales spécialisées constituent aujourd'hui une sorte de deuxième niveau dans le système suprarégional de fourniture de documents. Plus tard, dans les années 70, s'est ajouté un troisième niveau sous forme de bibliothèques spécialisées.

Aujourd'hui, trente et une bibliothèques spécialisées reçoivent une aide dans le cadre d'un programme, soit qu'elles exercent dans leur spécialité des fonctions suprarégionales à la place d'un *Sondersammelgebiet*, soit qu'elles complètent des *Sondersammelgebiete* existants pour l'acquisition de matériaux déterminés (non conventionnels), soit qu'elles aient une importance dominante pour l'accès aux documents comme bibliothèques de consultation sur place.

Ce système à trois niveaux est organisé par spécialités, comme par exemple la germanistique ou l'histoire, mais aussi par domaines géographiques (Proche-Orient, Extrême-Orient, Afrique...). À l'intérieur des différents niveaux existent des accords d'acquisition entre *Sondersammelgebietenbibliotheken*, bibliothèques centrales spécialisées et bibliothèques spécialisées, la littérature très pointue et la littérature grise étant rassemblées en premier lieu par les bibliothèques spécialisées. Au

total fonctionnent actuellement dix-sept *Sondersammelgebiete*, quatre bibliothèques centrales et trente et une bibliothèques spécialisées. Dans le cadre des différents programmes, des clés de répartition fixes déterminent les subventions. La participation de chaque bibliothèque aux *Sondersammelgebiete* est de 25 % et celle de la DFG de 75 %. Les allocations annuelles prennent en compte autant que possible les taux d'augmentation du coût de la documentation.

Le système de fourniture du document ne se limite pas à financer des acquisitions; une aide financière est également apportée à la publication de listes de nouvelles acquisitions et de catalogues collectifs de monographies et de périodiques pour améliorer l'accès au document.

Dans les années 1950, une aide fut apportée à la réalisation de catalogues centralisés d'organismes régionaux ou spécialisés, au *Gesamtverzeichnis der ausländischen Zeitschriften und Serien*

(GAZS, Catalogue collectif des périodiques étrangers) et à d'autres instruments. Actuellement, les instruments de signalisation qui comptent au niveau national sont la *Zeitschriftendatenbank* (Banque de données des périodiques) de Berlin et le *Verbundkatalogmaschinenlesbarer Daten* (Catalogue collectif de données lisibles en machine).

Bibliothèques scientifiques

Autre domaine — plus étendu — d'aide aux bibliothèques : la modernisation des structures et de l'organisation des bibliothèques scientifiques. Dans ce domaine, la DFG prend en charge des études de modèles pour l'insertion de l'automatisation, le développement de systèmes coopératifs, l'accélération du prêt international.

Avec l'introduction de l'automatisation, vers la fin des années 60, a commencé une sorte de nouvel âge pour les bibliothèques. L'automatisation permet techniquement l'amélioration et la rationalisation de certains traitements, mais elle devrait avant tout améliorer l'accessibilité et la fourniture de la littérature et le service aux usagers.

La DFG a pris part au développement de l'automatisation dans les bibliothèques par des recommandations, les *Empfehlungen zum Aufbau regionaler Verbundsysteme und zur Einrichtung regionaler Bibliothekszentren* (recommandations pour la mise en place de systèmes coopératifs et de centres de calcul régionaux pour les bibliothèques) et le *Vorschläge zur Weiterentwicklung der Verbundsysteme unter Einbeziehung lokaler Netze*. Elle intervient également par des aides finalisées des projets-modèles, comme les tests de traitement *on-line* pour le catalogage à la *Bayerische Staatsbibliothek* à Munich et à la bibliothèque de l'Université de Constance en 1974, les systèmes intégrés de bibliothèque et d'information à la bibliothèque centrale des sciences économiques de Kiel, le développement d'un système intégré conversationnel pour toutes les fonctions de bibliothèques, y compris le prêt local et interbibliothèques à la bibliothèque universitaire de Dortmund dans la même année.

Actuellement, les mesures d'aide sont concentrées sur des projets intégrés à des plans d'automatisation régionaux ou suprarégionaux,

déterminés avec les instances de planification compétentes. Ainsi la DFG a appuyé le système d'information des bibliothèques de Hesse (*Hessische Bibliotheks informationssystem, HEBIS*) et, surtout, au niveau national, la banque de données de périodiques et le catalogue collectif automatisé de monographies. La DFG a également fourni les moyens d'expérimentation dans un cadre international : projet UNIMARC de la *Deutsche Bibliothek* qui prévoit l'utilisation de données provenant des centres bibliographiques nationaux étrangers.

En même temps, la DFG fournit une aide en personnel ou en moyens à plus de quarante bibliothèques pour l'utilisation de la recherche documentaire automatisée, en finançant l'achat ou la location d'un terminal, mais aussi les postes des personnels chargés des interrogations.

Recherche en bibliothéconomie

Les programmes de ce troisième domaine d'action de la DFG ont porté, en un premier temps, sur la recherche fondamentale, les systèmes d'exploitation et les processus de communication, pour l'amélioration de l'utilisation des bibliothèques. A l'avenir, ils seront tournés prioritairement vers des sujets historiques concernant les bibliothèques scientifiques. Un programme mis en œuvre en 1985, sur les sources de l'histoire des bibliothèques et du livre, au niveau régional et suprarégional (inventaires d'archives sur l'histoire des bibliothèques, conservés dans les archives des länder, les archives d'états, communales ou universitaires) a permis de rendre accessible des sources non imprimées et méconnues de l'histoire des bibliothèques, comme part essentielle de l'histoire des sciences, de l'éducation, de l'histoire sociale et politique, de manière à stimuler des recherches ultérieures.

Mise en valeur de collections précieuses d'intérêt scientifique

En règle générale, ce quatrième grand domaine d'action de la DFG concerne la mise en valeur de collections spécialisées d'importance suprarégionale.

Le programme de catalogage des manuscrits occidentaux a une portée internationale : en vingt-cinq années, ont été élaborés plus de quatre-vingt-dix volumes de

catalogues imprimés et des catalogues sur fiches, pour les manuscrits médiévaux mais aussi les manuscrits modernes et les autographes. En outre, plus d'un million de fiches ont été adressées au catalogue central des autographes à la *Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz*, soutenu par la DFG.

Ce programme s'appuie sur des règles de catalogage des manuscrits médiévaux et modernes, d'élaboration d'index, de description des manuscrits musicaux. Une quatrième édition complète des règles de catalogage des manuscrits a été publiée en 1985. Actuellement le programme comprend trente projets, concernant plus de vingt bibliothèques et plus de quarante postes essentiellement de personnel scientifique. Des journées des spécialistes des manuscrits, organisées par la DFG suivant un rythme déterminé, permettent l'échange d'informations et l'amélioration des différents projets.

L'automatisation a fait son entrée dans ce programme marqué par la tradition, à preuve, dans le cadre du *Gesamtindices*, le rapprochement sur une base automatisée des index de tous les catalogues publiés.

Les imprimés font aussi partie de ce programme, dans un cadre suprarégional. Ainsi le répertoire des incunables de la *Bayerische Staatsbibliothek* à Munich ne représentera pas seulement un état de collections, mais jouera en même temps le rôle d'une bibliographie nationale de la littérature du xv^e siècle, comme le *Répertoire des impressions du xv^e siècle* dans le domaine germanique. Ce dernier projet concerne, dans sa première phase, surtout les livres de la *Bayerische Staatsbibliothek* et ceux de la *Herzog-August-Bibliothek* de Wolfenbüttel. Un répertoire des impressions du xv^e siècle, entreprise vraiment gigantesque, est actuellement à l'étude. Sera bientôt réalisé le catalogage des fonds anciens de la *Bayerische Staatsbibliothek* et de la *Staats- und Universitätsbibliothek* de Göttingen. Dans ce projet, les anciens catalogues seront saisis sous forme automatisée et fusionnés. De cette manière, s'il n'est pas possible de regrouper en un même lieu des collections considérables, comme c'est le cas dans les bibliothèques nationales de Londres, Paris ou Washington, du moins réussira-t-on à rassem-

bler les données bibliographiques.

Les programmes de la DFG ne sont pas regroupés par époques. Un vaste programme prévoit la mise en valeur de collections spécialisées de bibliothèques, musées et archives. L'intérêt est particulièrement porté sur les collections de provenance déterminée. Si ces collections ne peuvent être accessibles dans le cadre du prêt interbibliothèques, du moins les chercheurs auront-ils la possibilité, sur la base d'un répertoire sûr, d'entreprendre un voyage jusqu'à la bibliothèque détentrice, pour y examiner sur place les collections.

Programmes annexes

À côté du programme consacré aux bibliothèques, la DFG soutient un autre programme suprarégional concernant les archives, dans lequel seront menés à terme les inventaires de divers fonds d'archives. Le grand projet de publication des actes, actuellement dispersés, de l'ancien *Reichskammergericht* (tribunal d'empire) a déjà conduit à des résultats considérables. D'autres projets au sein de ce programme concernent l'inventaire des actes du parti national-socialiste, mais aussi la publication de sources sur l'histoire de la médecine et de la santé dans les villes d'empire. Après dix années d'existence, on peut dire que ce programme a produit tout son effet d'aide et de stimulation de la recherche historique.

La restauration et le microfilmage de collections rares et d'importance historique fait également partie des tâches de la DFG. Celle-ci a jadis soutenu financièrement le microfilmage des manuscrits de la *Bibliotheca Palatina* à la Bibliothèque vaticane ou la reproduction de journaux. À partir de 1986 a été mis en chantier un nouveau programme de reproduction de journaux, au bénéfice des bibliothèques, des archives et des musées, en étroite coopération avec le *Microfilmarchiv der deutschsprachigen Presse* (Archives sur microfilm de la presse de

langue allemande) de Dortmund, qui jouera le rôle de centre de collecte et de distribution.

L'intérêt pour l'histoire du xx^e siècle a conduit à une utilisation accrue et, du coup, à une considérable dégradation de ces collections dans de nombreuses bibliothèques et dépôts d'archives. Pour protéger les originaux, tout en garantissant l'accès aux collections, celles-ci doivent être microfilmées.

Pour toutes les activités d'aide aux bibliothèques, la DFG recourt à des spécialistes : scientifiques, bibliothécaires, archivistes. Ceux-ci — en tant qu'experts — prennent en charge la discussion et la planification des différents programmes.

Les mesures d'aide aux bibliothèques passent en règle générale devant les trois instances suivantes. Les idées de projets déterminés sont présentées dans des sous-commissions, actuellement au nombre de douze, qui donnent avis et évaluation. Ces projets sont pour la plupart portés devant la Commission des bibliothèques qui les évalue de son côté et les propose à la *Hauptausschuss* pour décision.

Les membres de la Commission des bibliothèques sont appelés à cette charge par la *Hauptausschuss* pour deux ans, avec possibilité d'être reconduits dans ces fonctions deux fois pour les bibliothécaires et trois fois pour les scientifiques. La Commission des bibliothèques est composée de cinq professeurs d'enseignement supérieur, huit bibliothécaires et un représentant de la documentation. Dans les sous-commissions sont rassemblés des spécialistes suivant l'organisation de chacune.

Relations internationales

Pour compléter cette présentation de l'aide de la DFG aux bibliothèques, on doit mentionner le soutien qu'elle apporte aux relations internationales dans le domaine des bibliothèques et de la documentation. Elle joue, en matière d'échanges, le rôle de centre national pour la République fédé-

rale, conformément à l'accord UNESCO de 1958, au bénéfice de différentes bibliothèques qui jouent un rôle suprarégional, notamment les *Sondersammelgebiete* et les bibliothèques centrales spécialisées.

En outre, la DFG soutient les bureaux de Washington et de Tokyo de la *Gesellschaft für Information und Dokumentation* (GID, Société pour l'information et la documentation) de Francfort, qui acquièrent pour différentes bibliothèques de RFA de la documentation (notamment de la littérature grise et des documents difficiles à obtenir). Avec des crédits du ministère des Affaires étrangères de la RFA, la DFG assure des dons de livres à des institutions étrangères. De plus, elle appuie la participation à des congrès à l'étranger et prend en charge la cotisation à la Fédération internationale des associations de bibliothécaires.

Quelle que soit la multiplicité des tâches d'aide aux bibliothèques, au bénéfice d'établissements divers, de la fourniture de documents en RFA au cadre international, le budget qui leur est consacré représente, avec vingt millions de DM, une part d'environ 2 % du budget global de la DFG.

Ce pourcentage, pris isolément, pourrait être interprété comme une plainte, une des protestations des bibliothécaires — constantes depuis Leibnitz — sur l'insuffisance de leur budget. Ces chiffres signifient simplement que la somme importante de vingt millions de DM ne représente qu'une part de l'aide suprarégionale à la recherche dans le cadre de l'action d'ensemble de la DFG, qui concerne toutes les actions de recherche. En appuyant des programmes et des projets de caractère suprarégional, la DFG s'efforce d'améliorer dans le cadre de l'aide aux bibliothèques l'infrastructure de la recherche. Elle offre coopération et coordination, aide initiale ou soutien, mais ne peut compléter l'action des organismes finançant les bibliothèques au point de se substituer à eux.